

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des migrations : droits humains (4DR2178)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| Master bilingue en droit | Cours: 2 ph | Voir ci-dessous | 4 |
| Master en droit | Cours: 2 ph | Voir ci-dessous | 4 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

AMARELLE Cesla, professeure ordinaire.

Contenu

Le cours porte sur les instruments de droits humains garantissant le respect des personnes migrantes qu'il s'agisse de la protection des personnes vulnérables, du renvoi et de son exécution, notamment par le biais des mesures de contrainte ou de l'interdiction des discriminations. Dans un premier temps, le cours se concentre sur les sources des droits humains et des mécanismes internationaux de plaintes et de requêtes (ONU, CEDH). Il s'oriente ensuite sur les problématiques d'accès et d'entrée au territoire en portant une attention particulière au principe de non-refoulement dans le nouveau cadre des push-backs, des zones de transit, des techno-frontières et de l'interopérabilité des réseaux (art. 3 CEDH, art. 3 CAT, Pacte européen sur la migration et l'asile, Code frontières Schengen, Frontex). Dans le cadre des problématiques de rapatriements, il approfondit les approches sur l'unité de la famille (art. 8 et 12 CEDH), les restrictions de liberté, les détentions, les mesures de contrainte et les externalisations au regard des droits humains et des garanties procédurales (art 5 et 6 CEDH, 3 CDE, LUsC, LEI).

La question des différents statuts et la prise en compte des vulnérabilités sont analysées sous une double perspective. D'une part, la définition des personnes protégées et leurs statuts sont englobées sous l'angle du statut de réfugié, des admis provisoires, des apatrides, des personnes à protéger (S) et des disparitions forcées. D'autre part, le cours approfondit les spécificités de la question du genre (CEDEF, convention d'Istanbul), les problématiques LGBTQ+, la situation des enfants et des mineurs non-accompagnés (CDE) ainsi que la traite d'êtres humains (Protocole de Palerme, Convention TEH). Les problématiques contemporaines autour des réfugiés climatiques sont par ailleurs abordées. Enfin, le cours traite des droits humains sous l'angle des droits économiques et sociaux, en s'attachant à analyser le traitement des travailleurs sans-papiers (CTM) ainsi que des problématiques de discrimination (CERD) et d'intégration.

De manière générale, le cours tient compte de l'évolution très contemporaine des pratiques autour des migrations internationales et confronte le droit et les réponses étatiques à ces pratiques sous l'angle des droits humains.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min (question théorique et/ou résolution d'un cas pratique), précédé d'un temps de préparation.

Modalités de rattrapage

Selon le Plan d'études.

Documentation

Tous les documents préparatoires nécessaires se trouvent sur Moodle.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Forme de l'enseignement

Cours agrémenté de cas pratiques et de lectures préparatoires.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser les principes et standards des droits humains (en particulier la CEDH, la CAT, la CDE) et des droits fondamentaux (Cst. féd.) lors de l'application des lois migratoires suisses (LEI, ALCP, LAsi, LN) et des accords Schengen et Dublin ainsi qu'en connaître les mécanismes essentiels dans des contextes contemporains.

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des migrations : droits humains (4DR2178)

- Discuter les tensions entre ces normes et la souveraineté étatique ainsi que les interactions fines du cadre juridique national et international.
- Synthétiser et expliquer les processus dans lesquels s'inscrit la réflexion juridique.
- Identifier les différentes normes et formuler des avis argumentés, structurés, synthétiques et critiques sur des questions générales liées aux droits humains et au droit des migrations.
- Utiliser ces notions dans des domaines spécifiques. Résoudre des cas d'application.

Compétences transférables

- Communiquer ses connaissances, par écrit et/ou par oral, de manière rigoureuse et scientifique sur des domaines juridiques sensibles et qui requièrent l'application du droit suisse et international.
- Stimuler sa créativité et appliquer ses connaissances à des situations actuelles concrètes.
- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes. Stimuler son esprit critique au travers de l'analyse d'un domaine juridique très dynamique et en tension permanente.